

27^{ème} session du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe :

Intervention de M. Hassan BOUHRIZ, Député à la Chambre des Représentants, et Vice-maire de Tanger, au débat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur « la contribution du Congrès à la politique de voisinage du Conseil de l'Europe : Statut de partenaire pour la démocratie locale ».

Jeudi 16 octobre 09h00-10h10

- Permettez, moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous exprimer, au nom du Président de l'Association marocaine des Présidents des Conseils Communaux, mes chaleureuses félicitations, pour votre élection par acclamation à la tête du Congrès, et par la même occasion, vous souhaiter plein succès dans votre mandat.
- Je voudrais également vous remercier, ainsi que les membres du Congrès pour nous avoir invité à s'exprimer devant votre honorable Assemblée, à l'occasion de ce débat sur : « la contribution du Congrès à la politique de voisinage du Conseil de l'Europe : Statut de partenaire pour la démocratie locale ».
- Actuellement, les relations entre le Maroc et le Conseil de l'Europe sont dans une phase avancée, notamment à la veille de l'adoption du prochain plan de partenariat de voisinage 2015-2017, qui prévoit la mise en place, en plus du volet de la coopération, du Dialogue politique renforcé.
- Nous saluons l'implication, depuis 2002, du Congrès dans des actions de coopération avec le Royaume du Maroc. A titre d'exemple :
 - ✓ la contribution à la création de l'Association Nationale des Collectivités du Maroc;
 - ✓ la participation en 2010 aux débats et aux travaux du rapport sur la régionalisation avancée ;
 - ✓ les échanges de vues tenus entre 2012 et 2013 avec les responsables marocains (élus et représentants du Gouvernement) sur les projets en cours au Maroc sur l'organisation territoriale et la régionalisation ;
 - ✓ la participation d'élus locaux et régionaux marocains à des débats organisés dans le cadre des sessions du Congrès entre 2012 et 2013 ;
 - ✓ la participation des collectivités locales marocaines à l'édition 2012 de la semaine européenne de la Démocratie locale.

- Nous nous félicitons également de l'engagement du Congrès dans la politique de voisinage du Conseil de l'Europe et de son projet de « Statut de partenaire pour la démocratie locale », qui va certainement ouvrir une nouvelle page de coopération avec le Maroc, au niveau des entités territoriales et régionales.

Comme le décrit ce projet de résolution le champ politique Arabe a connu un bouleversement depuis 2011, des mouvements qui ont pu aboutir au renversement de certains régimes politiques, et malheureusement même au risque de dissolution de quelques sociétés.

Dans ce contexte et comme vous le savez, le Maroc n'était pas profondément concerné par cette crise de grande envergure... Faut-il se demander pourquoi ? Plus de liberté d'expression, Élargissement du champ des libertés Publiques, pluralisme politique (plus de 30 partis politiques).....

J'ai été contraint d'évoquer tous ces détails entre parenthèse pour tout simplement attirer votre attention du fait que nous avons fait notre choix, nous avons opté pour la démocratie, car pour les marocains la démocratie est un mode de vie, c'est une culture, mais aussi un défi et un sacrifice, et non pas un produit que l'on puisse consommer de temps à autre. Ainsi le choix démocratique est la volonté de tous les partis politiques nationaux, que ce soit les islamistes modérés, les libéraux ou bien les partis de gauche. Le choix démocratique est pour sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste est une décision irréversible telle qu'il l'a fait savoir à plusieurs reprises, que ça soit au parlement lors de son ouverture le 10 octobre dernier, ou bien pendant le déroulement du dernier conseil des ministres avant hier mardi 14 octobre quand Sa Majesté a donné ses hautes instructions aux Ministres de l'Intérieur et de la Justice afin qu'ils veillent sur le bon déroulement des prochaines élections territoriales.

Mes dames et messieurs

Le choix démocratique ne signifie pas uniquement le bon déroulement des élections, mais ça signifie le choix de l'espace où on va la pratiquer, dans ce cadre permettez moi de vous informer que le projet de la Régionalisation avancée est rentrée dans sa phase finale après que le Ministère de l'intérieur ait déposé des copies de cet avant projet de loi chez les partis politiques. Si tout se passe comme prévu, le projet de loi organique de la région sera discuté et approuvé par les deux chambres du parlement en 2015. En parallèle le Ministère de l'intérieur a également mis à la disposition des partis politiques son projet de découpage Régional qui contient 12 grandes Régions au lieu de 16 régions. Tout cela signifie un vrai début d'un vrai processus de transfert des pouvoirs du centre vers les régions.

Il est bien entendu clair que la mise en place de ces nouvelles lois et mécaniques de gouvernance locale nécessitent une bonne préparation aux élections, dans ce cadre et pour la première fois dans l'histoire du pays, le gouvernement Marocain a annoncé un agenda détaillé de tout le processus électoral un an avant son déroulement. La date qui a été annoncée par le chef du Gouvernement prévoit le démarrage du processus électoral

en juin 2015 jusqu'à septembre de la même année, commençant par les Communales, les provinciales, les Régionales, les chambres professionnelles jusqu'au renouvellement de la chambre des Conseillers.

L'implication de la femme et des jeunes, figure parmi les grandes prérogatives de tout ce processus démocratique, les jeunes du monde arabe d'aujourd'hui font état de garantie d'une transition vers la démocratie. Quant à la femme, elle est considérée pilier de tout développement social, économique et politique. C'est pour cela que sa représentativité au Sein des institutions politiques n'a cessé d'augmenter.... Leur nombre au Parlement à augmenté de façon considérable en 2011 par rapport à 2007, cette augmentation a connu le même destin aux élections communales de 2009 dont la représentativité a dépassé les 12 pour cent, sans oublier que les nouvelles dispositions des lois de la région et des communes exigeront une présence de 30 pour cent féminine au sein de ces institutions.

Enfin,

Le modèle démocratique que le Maroc est entrain d'appliquer depuis son indépendance est aujourd'hui de plus en plus fiable et résistant, et cela à pu être réalisé grâce à sa conviction et sa volonté, et grâce aussi à l'aide et au soutien de l'Europe qui a toujours était de nos côtés et c'est l'occasion de la remercier encore une fois, tout en réitérant notre engagement pour le renforcement et la consolidation du partenariat de voisinage avec le Conseil de l'Europe.

Merci à toutes et à tous.